

Conseil d'arrondissement du Lundi 6 Mars 2023

Vœu présenté par Carine Petit, Amine Bouabbas et les élu·e·s de la majorité municipale relatif au projet de la Région Île-de-France et du Rectorat de Paris de fusion des lycées François Villon, Jacques Monod et François Rabelais

Considérant l'annonce par la Région Île-de-France et par le Rectorat de Paris de la fusion des lycées François Villon, Jacques Monod et d'une partie du lycée François Rabelais à la rentrée de septembre 2024 sur le site de la cité scolaire François Villon ;

Considérant que ce projet prévoit d'accueillir entre 900 et 1 500 élèves supplémentaires sur ce site où les espaces ne seront absolument pas suffisants en l'état et sans remettre en cause des projets innovants, ambitieux et essentiels à la réussite des élèves, notamment au collège (FabLab, future Newton Room...);

Considérant qu'à ce stade la Région Île-de-France n'a pas de crédits dédiés à ce projet malgré l'envergure des travaux qui seront nécessaires pour accueillir les élèves supplémentaires, par exemple pour créer un espace de restauration digne et spacieux ;

Considérant que les projets mis en place au sein de la Cité scolaire François Villon sont directement menacés par ce projet de fusion et que les élèves du collège et du pôle innovant lycéen (PIL) vont voir leur condition d'apprentissage se dégrader alors même que la Cité scolaire François Villon est l'un des établissements les plus ségrégués de Paris, avec l'un des indices de positionnement social (IPS) les plus faibles de la capitale ;

Considérant que ce projet de fusion condamne de fait les filières générales du lycée François Villon ;

Considérant que ce projet a été décidé sans concertation aucune, notamment des communautés éducatives des établissements concernés ;

Carine Petit, Amine Bouabbas et les élu·e·s de la majorité municipale souhaitent réaffirmer leur engagement auprès des équipes pédagogiques et des familles de la Cité scolaire François Villon et émettent le vœu auprès de la Région Île-de-France et du Rectorat de Paris :

- D'annulation de ce projet de fusion des 3 lycées concernés ;

- De la mise en place d'un groupe de travail sur l'avenir de la cité scolaire François Villon prenant en compte l'ensemble des spécificités de l'établissement, des besoins éducatifs des élèves et des potentialités en vigueur sur le 14^e arrondissement